RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

MAIRIE DE MONTERBLANC

4191-SD
(06-2021)

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES PAR LES CANICULES ET LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ 2026 (Plan d'urgence agricole CASI)

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du 09 novembre 2026

À MONTERBLANC **Le 16 novembre 2026**

Le Maire,

MAIRIE DE MONTERBLANC (Morbihan)

Alban MOQUET

NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.